CONCOURS D'IDÉES ÉTUDIANTS

12e édition

LAURÉATS 2019

CONCOURS D'IDÉES cnsa
Lieux de vie collectifs & autonomie

IMAGINER un lieu de vie innovant pour adultes handicapés

Pour la première fois, le concours d'idées CNSA Lieux de vie collectifs & autonomie invitait les étudiants à réfléchir à l'habitat des adultes en situation de handicap. Le jury, présidé par l'architecte Bernard Mauplot, a distingué deux projets très différents - l'un en milieu urbain, l'autre en milieu rural - mais tous deux pensés autour de l'inclusion et du développement durable.

Ce concours valorise la réflexion commune des étudiants en architecture, en médecine, en soins infirmiers ou en travail social pour imaginer les lieux de vie de demain.

Il est organisé par la CNSA en collaboration avec la Direction générale des patrimoines du ministère de la Culture, avec le soutien du Comité national coordination action handicap (CCAH) et de la Fondation Médéric Alzheimer, et en partenariat avec les acteurs du secteur médico-social et de l'architecture.

PRIX DU CONCOURS D'IDÉES 2019
Partage de sens – Sens de partage

Partage de sens, un projet d'habitat inclusif en cœur de ville, imaginé par deux étudiants de l'Institut national des sciences appliquées de Strasbourg.

cnsa
Caisse nationale de **solidarité pour l'autonomie**

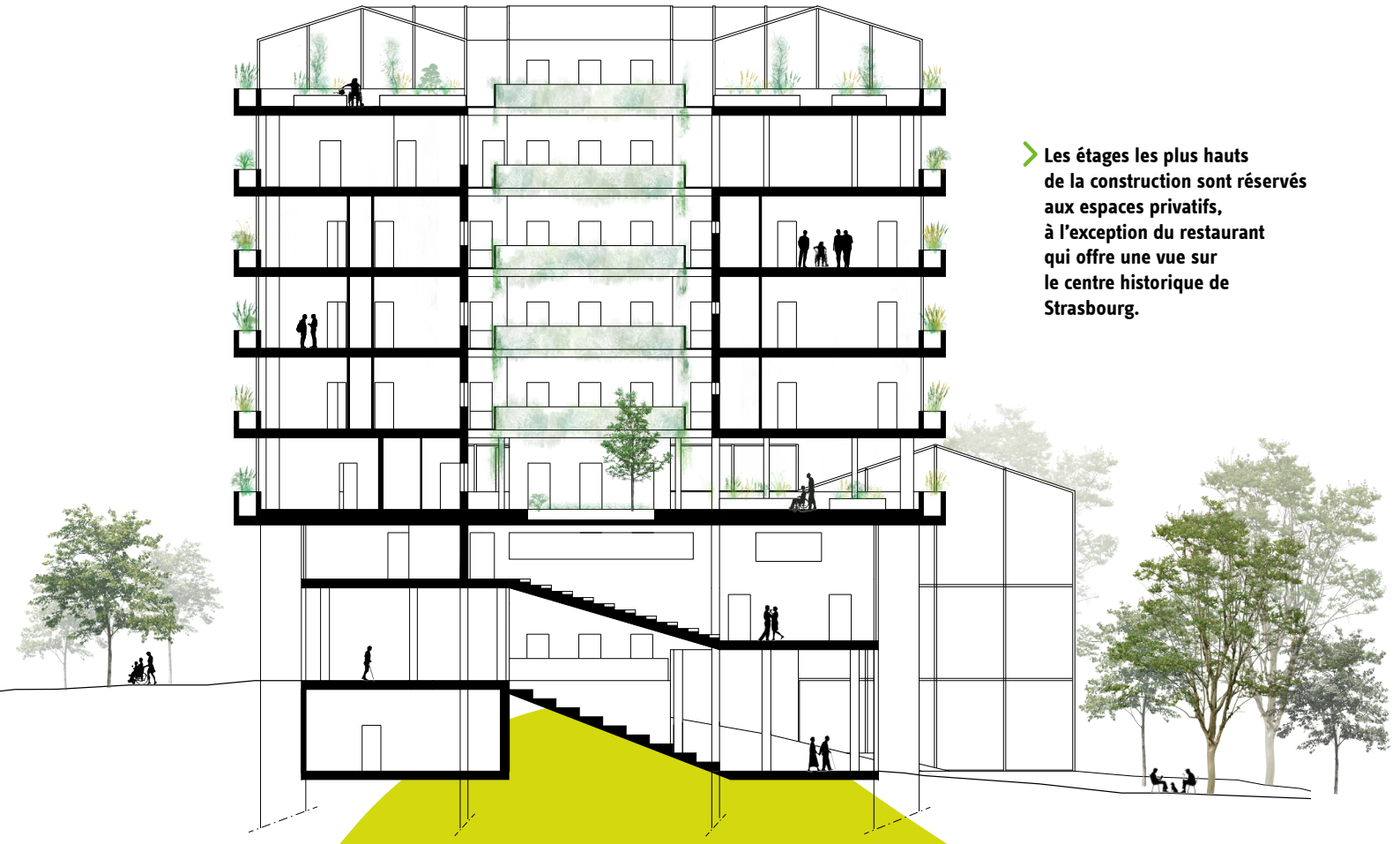

Les étages les plus hauts de la construction sont réservés aux espaces privatifs, à l'exception du restaurant qui offre une vue sur le centre historique de Strasbourg.

PRIX DU CONCOURS D'IDÉES

Partage de sens – Sens de partage

Les étudiants de l'Institut national des sciences appliquées de Strasbourg, Milan Engström et David Martin ont présenté un projet de lieu de vie collectif pour adultes handicapés favorisant leur autonomie, dans lequel ils se sentent en sécurité et qui concilie intimité et socialisation. Leur démarche consiste d'abord à comprendre la personne pour ensuite lui proposer un logement en adéquation avec ses besoins.

Le binôme a choisi de réhabiliter les bâtiments du jardin botanique de Strasbourg, situés au cœur d'un quartier étudiant, culturel et commerçant, le quartier de la Neustadt (inscrit au patrimoine culturel mondial par l'UNESCO).

Sur 7 étages, les étudiants organisent des espaces de vie privés (appartements modulables) et collectifs ouverts sur le quartier (amphithéâtre, salles de cours, cabinet médical, local commercial, café...).

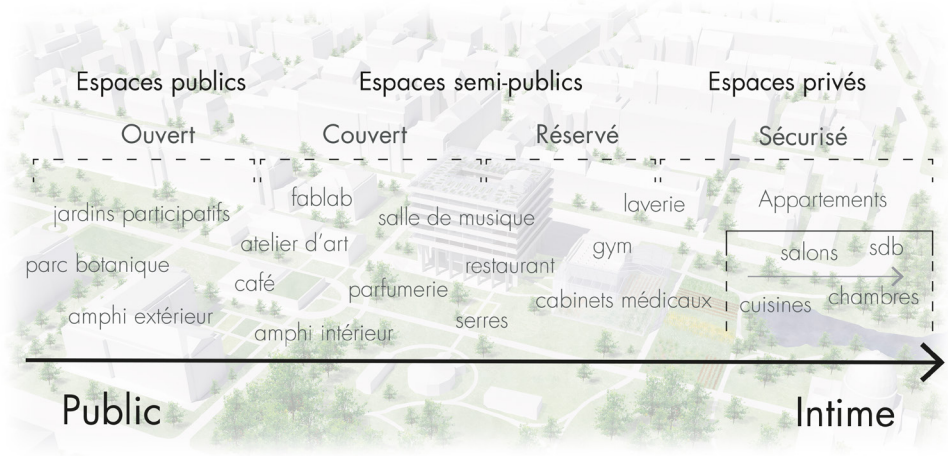

Expérimenter le logement communautaire tout en offrant la possibilité de maintenir une sphère privée dans un appartement individuel.

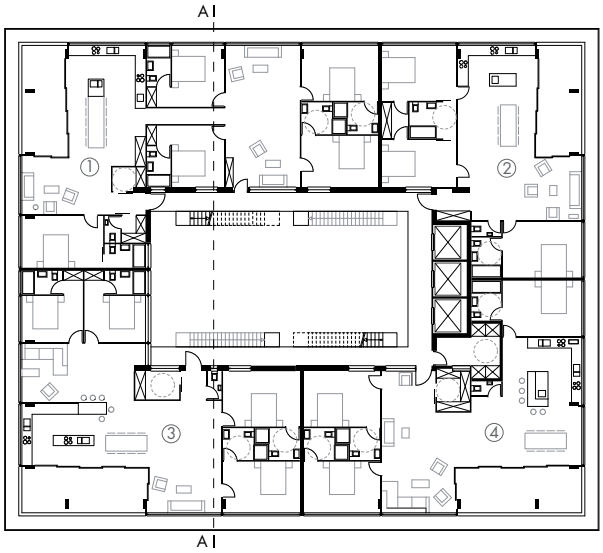

Plan des logements R+3 - R+4 - R+5 - échelle 1/200

La flexibilité des appartements est adaptée à la colocation ou à une vie de famille.

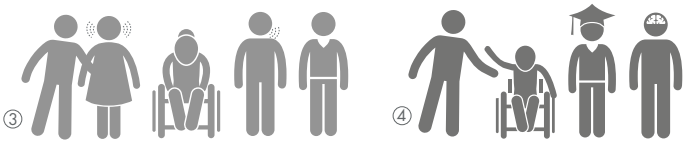

Scenari possibles de colocation

LE JURY A RÉCOMPENSÉ

- l'approche urbanistique et écologique du projet : réhabilitation d'un lieu existant qui propose des logements adaptables et une mixité des espaces ;
- la volonté des étudiants de déstigmatiser le handicap.

La vidéo du projet :
https://www.dailymotion.com/embed/video/x7bxkgn

Les logements s'organisent en « Clusters appartements » ou « logements en grappe » ; un concept de logement basé sur la collectivité favorisant l'échange et l'entraide.

Ils sont composés de deux sphères : la première est publique, avec des espaces partagés tels que le salon et la cuisine, et la seconde est privée avec les chambres et la salle de bains.

Cette typologie de logement présente différents avantages : espaces plus vastes et moins coûteux, flexibilité des chambres permettant une colocation entre les résidents, avec des étudiants ou d'accueillir des invités.

À travers ce lieu central ouvert sur l'extérieur, les étudiants souhaitent davantage intégrer les personnes en situation de handicap dans la cité en créant du lien, en favorisant la mixité et l'ouverture des uns vers les autres. Ils s'appuient sur l'histoire du lieu et sur les anciennes serres pour développer des activités d'agriculture urbaine.

Le projet pourrait encore évoluer pour intégrer davantage les professionnels qui accompagnent les personnes en situation de handicap.

MENTION SPÉCIALE

Vill'Avenir

Avec le soutien de

CCAH
ENSEMBLE, HANDICAP ET SOCIÉTÉ

Les étudiants de l'École nationale supérieure d'architecture de Montpellier, Aurore Fernandez, Célia Fonzes, Lucien Magne et Loïc Moine, imaginent un projet modulable, proposant des logements adaptés aux spécificités de chaque personne, à leur autonomie et à leur besoin de distance avec l'institution et la vie en collectivité.

Situé à Marvejols, une commune de Lozère comptant de nombreuses institutions pour les personnes ayant un handicap mental ou psychique, le projet peut tout autant s'intégrer dans des espaces urbains équivalents.

Le cœur du projet est implanté à proximité d'un foyer d'hébergement existant, « La Colagne », qui apporte tous les éléments d'usage de l'institution (accueil, administration, locaux techniques, des logements individuels ou collectifs, self, foyer…).

Dans un rayon de 200 à 400 m en direction du centre-ville, sont installés différents pôles qui proposent des logements ainsi que des services ou des activités différents, ouverts aux résidents et aux habitants de Marvejols. Une rue piétonne offrant des services tels qu'une épicerie, un jardin, une salle d'exposition… les relie et favorise les échanges entre les résidents, le personnel et les habitants du quartier.

Tous les logements, individuels ou colocatifs, sont liés à l'environnement extérieur avec une volonté de préserver et de mettre en valeur la flore existante dans la région.

Chaque habitation dispose de son espace extérieur privatif pour créer une relation privilégiée avec l'environnement.

Des habitations et des services dispersés dans l'espace urbain.

LE JURY A RÉCOMPENSÉ

- l'idée de « ville réseau » organisée autour de pôles dans lesquels la vie s'organise ;
- l'attention portée à la question environnementale.

La vidéo du projet :
www.dailymotion.com/embed/video/x7bxkgo

Interview

Myriam Dreneuc,
responsable développement
au Comité national coordination
action handicap (CCAH)

Qu'avez-vous pensé de cette première édition du concours « lieux de vie collectifs et autonomie pour adultes handicapés » ?

Cette nouvelle édition vient confirmer la mobilisation des architectes de demain sur l'enjeu de la place des personnes en situation de handicap ou en fragilité de santé dans la société. Les partenaires présents dans le jury partagent cette ambition pour une société accueillante et bienveillante pour chacun, quels que soient les besoins de la personne ou ses limitations d'activités dans le quotidien.
On le sait, si l'aménagement urbain intègre ces préoccupations, c'est un gage de réussite.
Une vraie sensibilité à cette question est présente dans les projets des étudiants.

Qu'est-ce qui vous a particulièrement séduit dans les projets lauréats ?

Les étudiants ont imaginé des solutions d'habitat au cœur de la vie de la cité. La dimension inclusive est ainsi pleinement intégrée dans l'architecture.
Les projets montrent que les réflexions des étudiants étaient axées sur la personne en tant que citoyen.
C'est à partir de son projet de vie sociale et le quotidien qu'ils ont pensé l'habitat en intégrant ensuite les aménagements spécifiques liés à la situation de handicap ou de santé.
Les propositions prévoient des appartements modulables, avec une offre diversifiée de logements qui répondent au projet de vie des personnes (célibataire, vie en couple, arrivée d'un enfant, chambre d'ami...).
C'est aussi l'architecture comme levier de transformation des établissements et services médico-sociaux qui se présente dans le projet en Lozère qui est adossé à un foyer.
Faire évoluer l'habitat pour répondre au mieux aux attentes des personnes en situation de handicap est une préoccupation majeure du CCAH qui est d'ailleurs un membre actif de l'Observatoire de l'habitat inclusif piloté par la CNSA.

Pour en savoir plus sur le CCAH : www.ccah.fr

RENDEZ-VOUS POUR L'ÉDITION 2020 !

Dès l'automne 2019, inscrivez-vous pour imaginer un lieu de vie collectif pour les personnes âgées.

Retrouvez les documents du concours sur le site www.cnsa.fr

Avec le soutien du CCAH et de la Fondation Médéric Alzheimer.

CCAH ENSEMBLE, HANDICAP ET SOCIÉTÉ

FONDATION MÉDÉRIC ALZHEIMER Reconnue d'utilité publique

En collaboration avec

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère Culture

Le CNSA remercie l'ensemble des partenaires du Prix :
l'ADF, l'APF, l'AD-PA, Agevillage, l'ANAP, les agences régionales de santé de Nouvelle-Aquitaine et de Normandie, le CCAH, la CNAV, Ehpa presse, la Direction générale des patrimoines, la FEHAP, la FHF, la FNADEPA, la FNAQPA, la Fondation des caisses d'épargne pour la solidarité, la Fondation Médéric Alzheimer, France Alzheimer, la maison de l'architecture de Haute-Normandie, Oger International, OPQIBI, Pro BTP, le SYNERPA, l'UNAPEI, l'UNIOPSS.

prix.autonomie@cnsa.fr / www.cnsa.fr

cnsa Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie

Réalisation : Groupe Dentsu Aegis - Crédits photo : DR - Impression : La Centrale - 62302 Lens cedex - Septembre 2019